



AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉES par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité,

Conformément aux articles 152 et 445 du Code municipal du Québec, le conseil de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard tiendra une séance extraordinaire le **MARDI 28 AVRIL 2026, 20H30** à la salle Éric-Côté, sis au 228, rue principale, Sainte-Cécile-de-Lévrard.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Avis de motion – projet de règlement No 2026-05-31 décrétant l'annexion d'une partie du territoire de la municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets
4. Dépôt – projet Règlement No 2026-05-31 décrétant l'annexion d'une partie du territoire de la municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets
5. Avis de motion – Projet de règlement No 2026-05-32 sur la gestion contractuelle
6. Dépôt – projet de règlement No 2026-05-32 sur la gestion contractuelle
7. Période de questions
8. Levée de la séance

Donné à Sainte-Cécile-de-Lévrard, le **21 avril 2026**

Amélie Hardy Demers,
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Amélie Hardy Demers, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis en affichant une copie de l'avis public sur le site Web de la municipalité, conformément au règlement #2025-12-20 relatif à la publication des avis publics municipaux adopté le 8 décembre 2025 par le conseil municipal de Sainte-Cécile-de-Lévrard.

En foi de quoi, je donne ce certificat, à Sainte-Cécile-de-Lévrard ce 21 avril 2026.

Amélie Hardy Demers
Directrice générale et greffière-trésorière